



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 12/11/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, VIVIER Macha

Mandat de procuration : MEON Brigitte à SCHNEIDER Pierre, BERGE Dominique à DECLERCQ Alain, CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, DOERLER Marie à LANUEL-LE MARECHAL Yveline, FORTINI Roland à PARET Evelyne, GUILLIN Stéphane à COLNOT Charles, ROYER Clément à CHANUT Henri, TREIBER Pascale à GLESS Danielle, VERON Armelle à MARTIN Frédéric

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur DUBAS Patrick

Membres présents.....18
Absents ayant donné mandat de procuration.....9
Absents.....0
Votants.....27

Délibération DELIB 61 2024

Demande de subventions – Festival de Théâtre 2025 – Rapporteur :
Frédéric MARTIN

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	9	27	0	0	0

La mise en œuvre du projet « Le théâtre dans tous ses états » se déroulera du 28 février au 9 mars 2025 au centre socio culturel de Seichamps.

Cette action est organisée par la municipalité et elle répond à différents enjeux à savoir garantir la diversité culturelle sur le territoire, traduire un dynamisme culturel, développer un véritable projet artistique de qualité et mettre en œuvre des actions spécifiques pour conquérir de nouveaux publics.

Chaque année, la Région Grand Est et le Département de Meurthe et Moselle accompagnent ce projet artistique, marque de l'engagement culturel fort de notre territoire.

C'est pourquoi, après différents contacts auprès des services des partenaires financeurs, il en ressort que notre projet culturel « le théâtre dans tous ses états » remplit les conditions d'éligibilité.

Cette année, la commune entend solliciter à nouveau ces partenaires à hauteur de :

- 2 000 € auprès de la Région Grand Est au titre des « projets culturels dans le domaine culturel du spectacle vivant ».
- 1 500 € auprès du Département au titre de « Fonds pour l'Animation Territoriale »

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De solliciter une subvention de 2 000 € auprès de la Région Grand Est pour l'édition 2025 de l'action « le théâtre dans tous ses états ».
- De solliciter une subvention de 1 500 € auprès du Département de Meurthe et Moselle pour l'édition 2025 de l'action « le théâtre dans tous ses états ».
- De financer la partie non subventionnée.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 21 novembre 2024
Henri CHANUT
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2024.11.21 10:59:38 +0100
Ref:7629365-11448780-1-D
Signature numérique
le Maire